

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine. **lorient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Archives remarquables](#)
4. [Ordre de mobilisation, guerre de 1870](#)

Ordre de mobilisation, guerre de 1870

Ordre de Mobilisation de 1870

Ordre qui devait être lu, trois fois (en français et en breton) aux officiers, sous-officiers et soldats de la 2^e légion du Morbihan (Lorient) avant de partir à l'instruction et aux combats, établi par le commandant Braccini à Lorient, 10 novembre 1870.

La première légion du Morbihan est à Vannes.

[Etude de Patrick Bollet - Les soldats lorientais et la guerre de 1870](#)

ARMÉE DE BRETAGNE

ORDRE

Officiers, Sous-Officiers et Soldats de la 2^e légion du Morbihan

Je ne puis vous réunir encore : mais je veux vous parler.

Votre premier bataillon qui se rassemble aujourd'hui même, va vous précéder au camp. Je l'accompagnerai, pour revenir dans peu de jours, mettre en route, successivement, les autres bataillons qui doivent le suivre.

Vous ferez là un court apprentissage du métier des armes ; et bientôt vous quitterez le camp pour le combat.

Vous serez, au camp, obéissants, dociles, attentifs. Je vous connais, et j'en suis sûr ; mais ce n'est pas assez.

Au combat, vous serez impassibles dans le danger, inébranlables devant la mort, je le sais ; mais ce n'est pas encore assez.

Car ce n'est ni la docilité à l'instruction, ni le courage dans le combat, ni le mépris de la mort, même, qui fait le soldat.

C'est la DISCIPLINE, première force, seule force des armées. Nous avons manqué de discipline, et l'ennemi en a eu : nos revers viennent de là, et de là seulement.

N'en cherchez la cause ni dans la supériorité de ses bouches à feu, ni dans la justesse de son tir, ni dans l'excellence de sa cavalerie, ni surtout dans la valeur de ses soldats, qui ne valent pas les nôtres, mais dans sa discipline.

Vous allez trouver au camp des bouches à feu rayées, des fusils perfectionnés, des armes excellentes, des munitions sans nombre, des approvisionnements abondants ; si vous croyez que c'est tout, et si vous comptez sur tout cela pour la victoire, vous serez déçus encore, soyez-en sûrs, si vous n'avez la discipline.

Nous devons tous, officiers, sous-officiers et soldats, nous élever jusqu'à cette théorie de l'obéissance, dont l'absence nous a perdus jusqu'ici.

Dire que je l'attends de vous tous, c'est m'engager à vous en donner l'exemple. Je vous le donnerai.

En quittant vos familles, sachez bien que vous en retrouverez une autre parmi nous. Un bataillon est un village qui marche, avec son drapeau pour clocher, et partout, avec lui, le pays natal vous accompagne et vous suit. Vos camarades sont vos voisins, vos amis ; vos officiers sont vos parents ; moi, je suis votre père.

J'en ai les droits et aussi les devoirs ; j'en dois avoir pour vous, l'affection, les soins, la vigilance.

Je les aurai.

Il y a une chose que vous ne lasserez jamais, je vous en préviens : c'est ma patience à vous écouter, ma sollicitude pour vos intérêts, mon soin constant pour votre bien-être. Comptez-y. Dans les privations, et il y en aura, quand vous manquerez de quelque chose depuis le matin, sachez bien que je manquerai de tout depuis la veille ; et vous trouverez chez tous ceux qui vous commandent avec moi, les mêmes soins, la même sollicitude, la même abnégation.

Mais il y a une autre chose aussi, qui ne se lassera jamais : c'est ma volonté persévérante et inflexible de maintenir la discipline.

Je vous supplie en grâce, aujourd'hui, mes enfants, de ne m'obliger jamais à la faire respecter, en la respectant vous-même. La discipline imposée est souvent stérile. La discipline volontaire est toute puissante et invincible.

Le soldat indiscipliné, en résistant à son chef, *se met du côté de l'ennemi*, donc c'est un traître.

Vous savez quel châtement mérite le traître, quelle infamie s'attache à son nom, quel sort l'attend !

Le commandement doit s'exercer et s'exercera sous mes ordres, avec douceur, avec patience, avec bienveillance, avec bonté. Chacun de ceux qui sont investis d'une partie de l'autorité, sait qu'il doit être ferme et sévère, mais patient, doux et bon. Toute parole violente, dure, emportée, est une provocation à la désobéissance ; et pour avoir de l'empire sur les autres, il faut, d'abord, avoir de l'empire sur soi-même. La patience et la douceur triomphent sans peine des natures les plus rebelles.

Pour ceux qui seraient incorrigibles, la cour martiale !

Par les soins prévoyants du Général en chef, et grâce au concours empressé de Mgr. l'évêque de Vannes, des aumôniers sont attachés à la légion. Ils se feront connaître à vous. Ils se tiendront, je le sais, jour et nuit à votre disposition. Vous les entourerez du respect qui leur est dû.

Je n'ai pas recherché le commandement qui m'incombe. Permettez-moi cet orgueil, et laissez-moi cet honneur, de pouvoir dire que votre choix unanime et inattendu est venu me trouver et me surprendre dans la solitude où je vivais. C'était à la fois trop périlleux et trop honorable pour n'être pas accepté. Le gouvernement a cru devoir correspondre à l'unanimité de ce vote par un grade plus élevé et un plus haut emploi.

Quelques-uns de ceux qui y siègent, et presque tous ceux qui y commandent, se sont rappelés sans doute que j'avais porté l'épée avec eux pendant près de quinze ans, et ont cru pouvoir m'imposer un devoir plus sévère et une plus lourde charge. Mon cœur et mon dévouement à la patrie sont au niveau de cet honneur et à la hauteur de ce devoir.

J'ai cinq enfants sous les drapeaux et je n'ai, grâce à Dieu, pour être sûr de bien faire, qu'à les rejoindre et à les imiter.

Et maintenant, mes enfants, nous nous connaissons, marchons ensemble, comme de braves gens que nous sommes, et en avant.

Dieu et la patrie !

BRACCINI.

Le présent ordre sera lu à trois appels consécutifs, en français et en breton, affiché dans les chambrées du quartier et transcrit sous le numéro 1, sur tous les livres d'ordre de la légion.

G. B.

Lorient, le 10 Novembre 1870.

Lorient, Imprimerie Centrale Eug. GROUHEL, place Bisson, 4.



Ordre de mobilisation, 10 novembre 1870 © Archives de Lorient - Fonds Alain Kerguélen - 72 Z 25

Visualiser la [notice documentaire](#) sur la base de données en ligne des Archives de Lorient.



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)